



USD Nièvre

**21 Janvier 2021**

**Journée de mobilisation dans les établissements du sanitaire, du médico-social et du social / public & privé**

**Salarié.e.s, étudiant.e.s, retraité.e.s et usagèr.e.s**

**Uni.e.s pour obtenir la reconnaissance, le respect et un service de qualité et faire du 4 Février une grande journée de mobilisation!**

Les professionnel.le.s ainsi que les étudiant.e.s, retraité.e.s et usagèr.e.s des établissements et services de Santé, de l'enfance, de la Psychiatrie, du Handicap ou pour personnes âgées dénoncent la dégradation des conditions de travail des personnels, ainsi que les difficultés d'accueil et de prise en charge pour l'ensemble de la population.

Les personnels et les étudiant.e.s sont épuisé.e.s et en colère par le manque de lits, de lieux d'accueil et de professionnel.le.s en nombre suffisant. Elles et ils dénoncent la surcharge de travail, l'impossibilité de prendre leurs droits à la formation, leurs temps de repos et de congés.

Les retraité.e.s et usagèr.e.s de ces secteurs d'activités sont excédé.e.s par les délais d'attentes, l'éloignement et le manque de structures pour les accueillir. Elles et ils constatent une prise en charge se détériorant, induisant des restes à charge qui pèsent sur leur budget.

**Notre Système de Santé et de Protection Sociale c'est l'affaire de nous toutes et tous!**

Les régulières annonces faites par le ministère des Solidarités et de la Santé et le gouvernement, d'un système de Santé qui "tient bon", font fi des exigences de faire des millions d'économie à travers la loi de financement de Sécurité Sociale 2021, synonyme de sacrifice pour nous toutes et tous.

Cette loi (LFSS) instaure entre autres, une inégalité de traitement et de rémunération des professionnel.le.s totalement injuste, un forfait "patient urgence" de 18 € à payer par les personnes se rendant aux urgences et non suivi d'une admission pour hospitalisation ... Il y a donc **URGENCE** à :

- ★ améliorer immédiatement les rémunérations dans le cadre du statut de la fonction publique hospitalière, territoriale et des conventions collectives à la hauteur de 300 euros net pour tous et sans distinctions,
- ★ Recruter massivement et immédiatement des personnels qualifiés en nombre suffisant pour assurer la sécurité et le bien-être des résidents et personnes accompagnées et patients,
- ★ Des moyens de protection ainsi que du matériel et les outils essentiels pour exercer en toute sécurité.

**Journée interprofessionnelle du 4 Février :  
GRÈVE ET MANIFESTATION  
DEPART à 10H00, devant le  
Centre Hospitalier de Decize.**

**Toutes et tous ensemble mobilisé.e.s  
Toutes et tous ensemble concerné.e.s**



**UNION LOCALE DES SYNDICATS CGT DU SUD-NIVERNAIS**

1, rue Jean-Jacques-Rousseau

58300 DECIZE

03 86 25 55 69 FAX : 03 86 25 55 69

Email : [ulcgtsn@gmail.com](mailto:ulcgtsn@gmail.com)

site internet : [ulsn.reference-syndicale.fr](http://ulsn.reference-syndicale.fr)

**La santé n'est pas une marchandise.**  
**Nous avons besoin de retrouver un grand service public**  
**répondant aux besoins de la population.**

Nous faisons un appel à la journée interprofessionnelle et intersyndicale (FSU, Solidaire, Unef, UNL, MNL, FIDL) du 4 Février 2021 à 10h .

**Notre santé dans le Sud-nivernais :**

les salariés de l'hôpital et des EHPAD, sont comme partout en France, dans un état physique et psychologique désastreux.

La politique de santé a fait fermer de nombreux lits et services, on constate aujourd'hui les besoins de santé, les dires de l'État sur « *après ne sera plus comme avant* » est faux, ils continuent allègrement les fermetures, même le Conseil d'État pour Tours dit que le centre doit alléger ses effectifs qui coûtent trop cher.

Pour Decize il faut rétablir les lits « réa » avec le personnel statutaire correspondant.

Tous les services disparus à Decize doivent être recréés pour répondre aux besoins de proximité du Sud-Nivernais, y compris les services « psy ».

A Decize on embauche des CDD (contractuels) comme Agents de Services Hospitalier (ASH) (entretien et hygiène), sans perspective de passer sous statut fonctionnaire, ils sont à disposition des directions sous la menace permanente de rupture de contrat, d'où la preuve de la destruction du service public.

Dans les EHPAD le coefficient d'agent par résident doit être de 0,8, cela est en dessous dans le Sud-Nivernais, la revendication CGT est un coef de 1 agent par résident.

**Devant le désert médical, le Sud-Nivernais a besoin d'un Centre de santé.**

A quand une politique de santé **au service de l'usager**, les fonds publics doivent rester pour le service public.

Pourvoir, partout et immédiatement aux postes vacants par des agents titulaires.

l'intersyndicale, appelle les retraités, les privés d'emploi, les actifs (public et privé) des petites et grandes entreprises, ainsi que tous les privés d'activité victime de la COVID19 (par décisions gouvernementales), à se rassembler pour une manifestation allant de l'hôpital jusqu'à la Communauté de Communes (CCSN)

**le 4 Février 2021 à 10h devant le centre hospitalier**